

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 06 OCTOBRE 2016**

**Délibération**  
n° 2016.10.269

**Association**  
**ANDES - Soutien**  
**au programme**  
**"Uniterres" :**  
**attribution de**  
**subventions 2016**

**LE SIX OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 septembre 2016**

**Secrétaire de séance :** Bernard DEVAUTOUR

**Membres présents :**

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir :**

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Véronique DE MAILLARD à Philippe VERGNAUD, Armand DEVANNEAUX à Annette FEUILLADE-MASSON, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Vincent YOU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARAIS à Catherine DEBOEVERE, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

**Excusé(s) :**

Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Mireille BROSSIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Nicole GUIRADO, Annie MARC

**Absent(s) :**

Danielle BERNARD, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, François ELIE, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

**DELIBERATION  
N° 2016.10.269**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET  
SOLIDARITE / POLITIQUES DE COHESION  
SOCIALE

Rapporteur : **Madame PIERRE**

**ASSOCIATION ANDES - SOUTIEN AU PROGRAMME "UNITERRES" : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2016**

Le réseau ANDES (Association Nationale de Développement des Epiceries Sociales et Solidaires) a mis en œuvre le programme « UNITERRES » depuis 2012.

Le programme d'aide alimentaire « UNITERRES » a pour mission de développer des solutions innovantes d'approvisionnement à destination des épiceries sociales et solidaires en intégrant le maintien de l'agriculture paysanne. Son but est à la fois de créer des liens entre producteurs et consommateurs, de participer au maintien de l'agriculture paysanne, tout en rendant accessibles des produits frais et de qualité aux personnes en situation de précarité. Côté agriculteurs, le programme permet la planification d'un volume d'achat à prix fixe pour l'année grâce à un dispositif de précommandes. Côté épiceries sociales et solidaires, le système permet l'approvisionnement en circuits courts et de proximité et propose des produits variés, frais, de saison et de qualité BIO aux personnes en situation de précarité.

Depuis 2012, ce programme qui fonctionne sur les ex-régions Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées a concerné 62 épiceries, 157 agriculteurs et plus de 11 000 bénéficiaires. Actuellement, 2 épiceries sociales de GrandAngoulême (Soyaux et l'Isle d'Espagnac) sont inscrites dans ce programme, ce qui représente 400 bénéficiaires par semaine approvisionnés par 10 agriculteurs fragilisés situés dans le département de la Charente.

<b>Demande de subvention 2016</b>	<b>Porteur</b>	<b>Montant demandé</b>	<b>Montant proposé</b>	<b>Elus ne prenant pas part au vote</b>
Programme « UNITERRES » 2016	Association ANDES Uniterres	3 000 €	2 000 €	

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu l'avis favorable de la commission Economie, Emploi, Culture et Solidarité du 7 septembre 2016

Vu l'avis favorable de la commission Ressources et Perspectives du 21 septembre 2016,

Au regard de l'accompagnement de GrandAngoulême sur l'innovation sociale et le soutien à l'agriculture de proximité,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement d'une subvention de 2 000 € à l'association ANDES Uniterres pour le soutien au programme développé auprès des épiceries sociales et solidaires de GrandAngoulême et des agriculteurs charentais,

**DE PRECISER** que les crédits sont inscrits en provision pour subventions au budget primitif 2016 et seront affectés lors de la décision modificative n°3 sur l'article 6574 – rubrique 8241,

**D'AUTORISER** le Président ou Madame Marie-Hélène PIERRE en sa qualité de 1ère Vice-Présidente en charge de la cohésion sociale à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>12 octobre 2016</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>12 octobre 2016</b>